



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/40
26 juillet 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Neuvième session, 9-11 novembre 1999

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA NEUVIÈME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève
et s'ouvrira le mardi 9 novembre 1999 à 15 heures

Principales questions à examiner

- Élaboration d'une stratégie régionale de l'énergie durable pour le vingt et unième siècle, aux fins de la neuvième session de la Commission du développement durable.
- Examen des activités opérationnelles et d'assistance technique dans le domaine de l'énergie : projet "Efficacité énergétique 2000", Centre du gaz, Services consultatifs régionaux, Initiatives de coopération pour l'Europe du Sud-Est, Programme spécial pour les économies d'Asie centrale.
- Examen des questions liées à l'ouverture et à la libéralisation des marchés de l'énergie.
- Examen de l'étude sur l'efficacité et la sécurité énergétiques dans les pays de la CEI.

Le matin du mercredi 10 novembre aura lieu une table ronde sur le financement des investissements dans le secteur énergétique.

Le Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique et le Groupe spécial d'experts sur l'extension de l'interconnexion des réseaux électriques européens se réuniront en marge de la session du Comité, le premier les 8 et 9 (matin) novembre et le second le 12 novembre 1999 (ENERGY/GE.1/1999/2; ENERGY/GE.2/1999/1).

1. Adoption de l'ordre du jour (ECE/ENERGY/40)
2. Élection du Bureau
3. Questions découlant de la cinquante-quatrième session de la Commission relatives à l'énergie (E/1998/37; E/ECE/1374; ENERGY/1999/1)
4. Activités normatives dans l'optique d'une mise en valeur durable de l'énergie, y compris l'étiquetage, les systèmes de classification et le cadre juridique et directif correspondant :
 - a) Classification internationale cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources-combustibles solides et produits minéraux (ENERGY/1999/5; ENERGY/1999/8);
 - b) Développement de la législation et de la réglementation applicables aux activités extractives (ENERGY/1999/3);
 - c) Mise au point de normes d'efficacité énergétique et de systèmes d'étiquetage correspondants (ENERGY/WP.4/AC.2/1999/R.2);
 - d) Mise au point d'un système international de codification pour l'utilisation du charbon de qualité inférieure (ENERGY/1999/9);
 - e) Législation relative aux économies d'énergie dans la Fédération de Russie et dans les États d'Asie centrale (ENERGY/1999/10)
5. Élaboration d'une stratégie régionale de l'énergie durable pour le vingt et unième siècle, aux fins de la neuvième session de la Commission du développement durable :
 - a) Apport de la CEE à la neuvième session de la Commission du développement durable, prévue en 2001 (ENERGY/1999/7);
 - b) Forme de haut niveau sur l'énergie durable dans un marché compétitif : formation de partenariats;
 - c) Évaluation de l'énergie mondiale; préparation du terrain pour assurer l'avenir : étude réalisée conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies et le Conseil mondial de l'énergie
6. Examen des activités opérationnelles et d'assistance technique dans le domaine de l'énergie (ENERGY/1999/11) :
 - a) Projet "Efficacité énergétique 2000" (ENERGY/WP.4/1999/2);
 - b) Centre du gaz;
 - c) Services consultatifs régionaux dans le domaine de l'énergie (ENERGY/1999/12);

- d) Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est, y compris la reconstruction du Kosovo;
 - e) Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA).
7. Libéralisation du marché, politique et sécurité énergétiques :
- a) Résultats et résumé de la Conférence de Prague sur l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz (21 et 22 juin 1999) (ENERGY/SEM.14/1);
 - b) Rapport préliminaire sur l'efficacité énergétique et la sécurité de l'approvisionnement dans les pays de la CEI (ENERGY/1999/13);
 - c) Examen de l'évolution de la situation et de la politique énergétique dans la région de la CEE, en particulier en ce qui concerne la libéralisation et la restructuration du marché. Communications nationales;
 - d) Initiative européenne pour les économies d'énergie; suivi de la Conférence d'Aarhus;
 - e) Évolution récente de l'application du Protocole de Kyoto
8. Infrastructure énergétique :
- a) Extension de l'interconnexion des réseaux électriques européens et questions juridiques et réglementaires connexes (ENERGY/GE.2/1998/2; ENERGY/GE.2/1999/1);
 - b) Stockage souterrain du gaz en Europe et en Asie centrale;
 - c) Ressources gazières et interconnexion des réseaux de distribution du gaz en Europe
9. Production de charbon et d'énergie thermique dans l'optique d'une mise en valeur durable de l'énergie :
- a) Activités liées à la production de charbon et d'énergie thermique (ENERGY/GE.1/1999/2);
 - b) Conférence internationale sur les réseaux électriques hybrides adaptés à un développement durable
10. Programme de travail de la CEE dans le domaine de l'énergie :
- a) Programme de travail du Comité et de ses organes subsidiaires (ENERGY/1999/2; ENERGY/GE.1/1999/3, ENERGY/GE.2/1998/2, ENERGY/WP.3/1999/2);
 - b) Calendrier des réunions (ENERGY/1999/4)

11. Coopération et coordination avec d'autres organismes :
 - a) Organes subsidiaires principaux de la Commission (ENERGY/1999/14);
 - b) Autres organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales et milieux économiques (ENERGY/1999/15)
12. Questions diverses
13. Adoption du rapport.

ANNOTATIONS

Point 1

Conformément au règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Les membres du Bureau élus par le Comité sont les suivants :

Président : M. V. Bouchouev (Fédération de Russie)

Vice-Présidents : MM. H.Ch. Blanc (France); S.R. Brunborg (Norvège); F. Krawczynski (Pologne) et M. Greenbaum (États-Unis d'Amérique).

En cours de session, le Comité élira un nouveau Bureau pour un mandat de deux ans.

Point 3

Le Comité sera informé des questions découlant de la cinquante-quatrième session de la Commission qui l'intéressent, en particulier des demandes adressées par la Commission aux principaux organes subsidiaires.

Conformément à la proposition formulée par le Groupe de travail spécial des relations avec les milieux économiques, le Comité examinera aussi sa coopération avec ces milieux dans son secteur de travail, sur la base de l'expérience acquise par ses organes subsidiaires qui participent déjà à une telle coopération ou qui pourraient venir à y participer du fait de leurs activités.

Point 4

Le Comité passera en revue les activités normatives menées sous son égide dans le domaine de l'énergie, à savoir la classification-cadre des Nations Unies pour les combustibles solides et les produits minéraux, le développement de la législation et de la réglementation applicables aux activités extractives, la mise au point de normes d'efficacité énergétique et de systèmes d'étiquetage correspondants. Il sera également informé de l'état

d'avancement des travaux consacrés à la mise en place d'un cadre pour l'application de la législation relative aux économies d'énergie dans la Fédération de Russie et dans les États d'Asie centrale.

Point 5

À sa dernière session, le Comité a décidé de contribuer aux préparatifs régionaux en vue de la session annuelle de la Commission du développement durable en 2001, qui sera consacrée aux préoccupations écologiques liées à l'énergie. À cet égard, il sera informé des débats en cours entre le secrétariat de la CEE, le Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le Comité examinera et approuvera la nature et le type, le processus et le calendrier de sa participation à la neuvième session de la Commission du développement durable. Cette activité pourrait comprendre l'élaboration d'une stratégie régionale (CEE) de l'énergie durable pour le vingt et unième siècle, l'organisation d'un forum de haut niveau sur le développement de l'énergie durable au cours de la session annuelle du Comité en 2000, et la mise sur pied d'une équipe spéciale intergouvernementale chargée d'aider le Comité dans l'exécution de cette tâche.

L'étude sur l'évaluation de l'énergie mondiale; préparation du terrain pour assurer l'avenir, réalisée conjointement par le PNUD, le Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies et le Conseil mondial de l'énergie, sera présentée et examinée. Cette étude vise à nourrir le débat international et à faciliter les négociations au sujet de l'énergie au service d'un développement durable eu égard aux objectifs du Programme d'action 21.

Point 6

Afin d'améliorer l'efficacité de ses activités opérationnelles et d'assistance technique et d'établir de nouvelles lignes directrices, la Commission a demandé à chaque organe subsidiaire principal, à sa cinquante-quatrième session, d'examiner les activités opérationnelles entreprises dans son domaine de compétence et dans le cadre de son mandat et de définir les besoins touchant ces activités et leur financement. Elle a également demandé que les conclusions de chaque organe fassent l'objet d'une synthèse qui lui sera soumise à sa cinquante-cinquième session.

Le Comité va donc examiner les activités opérationnelles et d'assistance technique menées dans le domaine de l'énergie, à savoir le projet "Efficacité énergétique 2000", le Centre du gaz, les Services consultatifs régionaux dans le domaine de l'énergie, l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est, y compris la reconstruction du Kosovo, et le Programme spécial pour les économies d'Asie centrale.

Point 7

Le Comité sera informé des résultats de la Conférence sur l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, organisée à Prague les 21 et 22 juin 1999, sous les auspices du Comité et du Centre du gaz. Les délégations auront la possibilité d'exprimer leur avis sur les faits nouveaux importants survenus dans le secteur énergétique et sur ses nouvelles tendances; sur la convergence des marchés de l'électricité et du gaz en Europe; sur l'incidence stratégique de l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz; sur les aspects réglementaires, commerciaux et techniques de la libéralisation des marchés; sur l'état d'avancement de la restructuration des industries énergétiques en Europe centrale et orientale; et sur les activités futures dans ce domaine.

Les communications des pays doivent être succinctes et porter exclusivement sur les questions ci-dessus. Les informations détaillées et les analyses doivent être présentées sous forme écrite aux fins de distribution.

Le Comité examinera un rapport préliminaire du Groupe d'experts nationaux sur "l'efficacité et la sécurité énergétiques dans les pays de la CEI", qui doit être présenté par le Président du Groupe, les représentants des pays participants et le secrétariat.

Le Comité sera en outre informé des progrès de l'Initiative européenne pour les économies d'énergie et de son suivi, ainsi que de l'évolution concernant le Protocole de Kyoto.

Point 8

On examinera la situation actuelle et l'extension de l'infrastructure énergétique en Europe en matière d'électricité et de gaz.

On pourra étudier en particulier les questions liées à l'ouverture des marchés de l'électricité, aux interconnexions des réseaux électriques des pays de la CEI et au commerce de l'électricité entre la CEI et les États baltes.

Le secrétariat présentera l'étude sur le stockage souterrain du gaz en Europe et en Asie centrale qui sera achevée et publiée avant la session du Comité.

Le Comité sera également informé des progrès réalisés dans la mise à jour des études sur les réseaux de gaz et sur la carte internationale des gisements de gaz naturel en Europe.

Point 9

Le Comité examinera les activités du Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique, et notamment les conclusions et recommandations des ateliers, voyages d'étude et séminaires organisés dans ce domaine.

Le secrétariat fournira des renseignements sur les progrès réalisés en ce qui concerne le projet de première conférence internationale sur les réseaux électriques hybrides adaptés à un développement durable.

Point 10

Le Comité adoptera son programme de travail, et ceux de ses organes subsidiaires sur la base d'une note établie par le secrétariat.

Il sera saisi du calendrier provisoire des réunions devant être organisées sous son égide en 2000.

Point 11

Le Comité sera informé des activités présentant un intérêt commun pour les autres organes subsidiaires principaux et de la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales et avec des organisations non gouvernementales.

Point 12

Au moment de l'établissement de l'ordre du jour provisoire, il n'y avait aucune question à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 13

Conformément aux recommandations de la Commission, le rapport sur les travaux de la session sera très court; de caractère factuel, il portera essentiellement sur les conclusions et décisions adoptées. Comme suite à la décision prise par le Comité à sa septième session, le rapport sera rédigé en consultation avec les membres du Bureau et approuvé par celui-ci, puis distribué aux pays membres (ECE/ENERGY/32, par. 27).

ANNEXE I

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Neuvième session, 9-11 novembre 1999

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DU CHARBON ET DE L'ÉNERGIE THERMIQUE
Deuxième session, 8 et 9 novembre 1999

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS SUR L'EXTENSION DE L'INTERCONNEXION
DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES EUROPÉENS
Deuxième session, 12 novembre 1999

CALENDRIER

Lundi 8 novembre

10 heures - 13 heures	Réunion spéciale d'experts du charbon et de
15 heures - 18 heures	l'énergie thermique

Mardi 9 novembre

10 heures - 13 heures	Réunion spéciale d'experts du charbon et de
	l'énergie thermique
15 heures - 18 heures	Comité de l'énergie durable
	Points 1 à 4 de l'ordre du jour

Mercredi 10 novembre

10 heures - 13 heures	Table ronde sur le financement des
	investissements dans le secteur énergétique
15 heures - 18 heures	Comité de l'énergie durable
	Points 5 et 6 de l'ordre du jour

Jeudi 11 novembre

10 heures - 13 heures	Comité de l'énergie durable
	Points 7 à 9 de l'ordre du jour
15 heures - 18 heures	Comité de l'énergie durable
	Points 10 à 13 de l'ordre du jour

Vendredi 12 novembre

10 heures - 13 heures	Groupe spécial d'experts sur l'extension de
15 heures - 18 heures	l'interconnexion des réseaux électriques
	européens

ANNEXE II

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Neuvième session, 9-11 novembre 1999

BULLETIN D'INSCRIPTION

En raison des nouvelles dispositions de sécurité instituées pour l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées de communiquer leur composition exacte au secrétariat (Division de l'énergie de la CEE). L'accès au Palais des Nations ne sera autorisé que pour les personnes munies d'une plaquette d'identité délivrée par le Groupe de la sécurité, Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix (voir carte).

Chaque représentant participant à la session est par conséquent invité à remplir le bulletin d'inscription ci-joint et à le retourner par télécopie (+41 22 917 00 38), au plus tard une semaine avant le début de la session, à l'adresse suivante :

Mme Sevinç KICIMAN
Fonctionnaire des affaires économiques
Division de l'énergie
CEE/ONU
Palais des Nations
1211 Genève 10 (Suisse)

Tél. : +41 22 917 24 46

Adresse électronique : sevinc.kiciman@unece.org



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form
Please Print

Date _____

Title of the Conference

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name First Name
 Mrs.
 Ms.

Participation Category

Head of Delegation Member <input type="checkbox"/>	Observer Organization <input type="checkbox"/>
Delegation Member <input type="checkbox"/>	NGO <input type="checkbox"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below) <input type="checkbox"/>
*** <input type="text"/>	

Participating From / Until

From Until

Document Language Preference English French Other _____

Official Occupation (in own country) Passport or ID Number Valid Until

Official Telephone N°. Fax N°. E-mail Address

Permanent Official Address

Address in Geneva

Accompanied by Spouse Yes No
 Family Name (Spouse) First Name (Spouse)

<p>On Issue of ID Card</p> <p>Participant Signature <input type="text"/></p> <p>Spouse Signature <input type="text"/></p> <p>Date <input type="text"/></p>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p> <p>Spouse photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>Security Use Only</p> <p>Card N°. Issued <input type="text"/></p> <p>Initials, UN Official <input type="text"/></p>
--	--	---

